

**INVITATION**  
**XII<sup>e</sup> SOIRÉE DES ÉQUIPAGES & NEPTUNE DE LA VOILE CLASSIQUE**  
Millésime MMXXII  
**YCF - AFYT - YCC - AYC - YCIF / CIM - JCH**

**Samedi 3 décembre 2022**



C'est avec un très grand plaisir que les passionnés de yachting de tradition se retrouveront à l'occasion du **Nautic** le **samedi 3 décembre 2022** au soir dans les chaleureux salons privés du prestigieux **Yacht Club de France** à Paris pour un très gourmand buffet dînatoire.

Ce rendez-vous devenu incontournable depuis treize ans déjà, réunit le 1er week-end du Salon Nautique de Paris, armateurs, capitaines, équipiers, mais aussi organisateurs, architectes navals, autorités portuaires, partenaires, sponsors, journalistes, et institutions nautiques, maritimes et navales, issus des circuits de régates, courses, rallies et autres rassemblements méditerranéens, Atlantique et Manche, mais également fluviaux et lacustres de la plaisance classique, pour qui ce moment rare est l'occasion précieuse d'une souriante convivialité, d'échanges et d'invitations mutuelles, voire de projets de coopération entre façades maritimes, plans d'eau, clubs et classes.

Cette année sont invités bien sûr et non seulement nos traditionnels amis passionnés de yachts habitables d'époque, classiques, d'"Esprit-de-Tradition" et IOR, de France, d'Italie, de Monaco, de Grande Bretagne, d'Irlande, d'Espagne, de Malte et de Saint-Barthélemy, mais aussi ceux de la voile classique légère, des quillards de sport classiques, des runabouts d'antan, des multicoques anciens, ainsi que des voiliers-écoles de la Marine nationale ...

Cet évènement œcuménique festif et unique, placé sous l'égide du Yacht Club de France, est co-organisé par le Yacht Club Classique (CCMA, JCH), l'Association Française des Yachts de Tradition (CIM), l'Atlantic Yacht Club et le Yacht Club de l'Île-de-France, fédérant eux même de nombreux cercles nautiques, régates, partenaires et alliés français ou étrangers.

A cette occasion seront décernés les très enviés et traditionnels "**NEPTUNE DE LA VOILE CLASSIQUE**" à plusieurs passionnés s'étant distingués lors de la saison passée au sein de la communauté de la plaisance de tradition.

Le Salon **Nautic** a confirmé au YCF mettre à notre disposition la **Scène Nautique** de 15 h à 16 h ce même samedi 3 décembre 2022 pour réaliser les remises des prix spécifiques à chacun des circuits de régates de yachts classiques sur les différents plans d'eau (Méditerranée, Atlantique-Manche) devant le public invité par nos clubs

- **15 h : remises des prix sur la "Scène Nautique" du salon Nautic**
- **16 h : cocktail sur l'Espace du Yacht Club de France E-65 au Nautic**
- **20 h : dîner au YCF de la "Soirée des Equipages & Neptune de la Voile Classique".**

Dans le plaisir impatient de tous nous retrouver en toute convivialité

Philippe HERAL, président du Yacht Club de France / YCF  
Antoine SIMON, président du Yacht Club Classique / YCC (CCMA)  
Frédéric BERTHOZ, président du CIM et de l'Association Française des Yachts de Tradition / AFYT  
Pascal STEFANI, président de l' Atlantic Yacht Club / AYC  
Éric QUEMARD, président du Yacht Club de l'Île-de-France / YCIF  
Jean-Christian FANDEUX, président de la Jauge Classic Handicap /JCH :

Contact & informations: [hcschroeder@hotmail.com](mailto:hcschroeder@hotmail.com) / M: 06 07 57 34 86



### XIIe SOIRÉE DES ÉQUIPAGES DE LA VOILE CLASSIQUE

placée sous la présidence d'honneur de Monsieur Philippe HÉRAL président du Yacht Club de France,

Frédéric BERTHOZ, président du CIM et de l'Association Française des Yachts de Tradition,  
Antoine SIMON, président du Yacht Club Classique,  
Pascal STEFANI, président de l'Atlantic Yacht Club,  
Éric QUEMARD, président du Yacht Club de l'Île-de-France,



ont le plaisir à l'occasion du NAUTIC, de vous convier, au buffet dînatoire des

### NEPTUNE DE LA VOILE CLASSIQUE

le samedi 3 décembre 2022 de 20h précises à 23h45 au YACHT CLUB DE FRANCE  
41, avenue Foch, Paris XVI - Digicode : 8624 - Dress code: blazer/bleu & gris

*Réservations reçues impérativement avant le samedi 26 novembre, exclusivement par l'envoi d'un chèque de 65 € TTC par couvert, à l'ordre de "Salle-à-manger du Yacht Club de France" (reçu comptable sur demande à retirer sur place à l'accueil) accompagné d'une carte de visite ou d'un mot nominatif avec adresse postale, email et numéro de téléphone portable de l'expéditeur, confirmant les noms et prénoms des convives, leurs clubs et voiliers, sous enveloppe affranchie au tarif "Prioritaire" identifiant au dos l'adresse de l'expéditeur, adressée à René-Yves ETTER, 33 rue Jacques Dubud - 92200- Neuilly-sur-Seine (reneyves.etter@gmail.com)*

JCH®



RSVP IMPERATIVE AVANT SA/26/11/22

(réservation à découper et joindre impérativement à l'envoi de votre chèque:)

COUPON-RÉPONSE A DÉCOUPER, A COMPLÉTER EN LETTRES CAPITALES ET A JOINDRE A VOTRE ENVOI SOUS ENVELOPPE (affranchie SVP au tarif "prioritaire")

ADRESSÉE (reporter aussi SVP votre propre adresse au dos) avant le samedi 26 novembre 2022, à:

Monsieur René-Yves ETTER : 33, rue Jacques Dulud – 92.200 – Neuilly-sur-Seine

Contact : [reneyves.etter@gmail.com](mailto:reneyves.etter@gmail.com) – Tél: 06 14 35 74 80

Ces informations détaillées nous sont nécessaires afin de nous assurer de la traçabilité des réservations et ainsi pouvoir vous réserver un accueil personnalisé plus fluide au comptoir de contrôle sur liste nominative des convives ainsi pré-enregistrés :

PRÉNOM & NOM EXPÉDITEUR DE LA PRÉSENTE RÉSERVATION : ...

INVITÉ(E) PAR : ...

CLUB : ...

BATEAU : ...

AUTRE : ...

ADRESSE POSTALE COMPLÈTE : ...

ADRESSE MAIL : ...

> nous permettant de vous confirmer le digicode d'accès au YCF

N° TEL PORTABLE : ...

POUR ... COUVERTS x 65 euros TTC par convive > TOTAL = ...

PRÉNOM(S) + NOM(S) DU/DES CONVIVES : ...

... ..

... ..

... ..

... ..

.... ..

CI-JOINT CHEQUE D'UN MONTANT DE : ... EUROS

à l'ordre de "SALLE-A-MANGER DU YACHT CLUB DE FRANCE"

N° chèque : ...

Banque : ...

Daté du : .../.../...

Date d'envoi du présent règlement : ...

Signature : ...

Les réservations seront enregistrées selon leur ordre de réception.

Attention numerus clausus : 170 convives au-delà desquels les réservations ne pourront plus être acceptées.

Convives étrangers exclusivement > virement bancaire : impérativement nous contacter au préalable : [reneyves.etter@gmail.com](mailto:reneyves.etter@gmail.com)

(Remboursement des réservations possible uniquement pour les demandes écrites reçues avant le samedi 26 novembre 2021)

Un reçu pourra vous être remis exclusivement sur demande à l'accueil lors de votre arrivée sur place.

NOTA : L'accueil n'est pas possible sur place pour des convives non enregistrés préalablement.

UNE CONFIRMATION DE VOTRE INSCRIPTION VOUS SERA TRANSMISE EN RETOUR PAR EMAIL, VOUS RECONFIRANT LE DIGICODE D'ENTRÉE "8624" DU YCF, 41 avenue Foch, Paris VIIIe